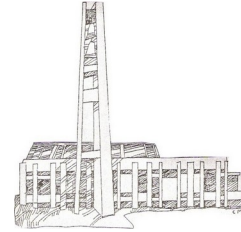




Région luthérienne de Paris
**Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy**



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1386 – 48^e année – Novembre 2025

Dans ce numéro :

Éditorial.....	1	Autour de nous.....	6
Calendrier du mois.....	2	À noter déjà	6
Vie de la paroisse.....	2	Nous trouver – nous contacter.....	7
Conseil presbytéral.....	5		

Éditorial

La communion aux souffrances du Christ

Le mois de novembre est riche en moments forts dans le calendrier chrétien (toutes dénominations confondues) : après la fête de la Réformation le 31 octobre, la solennité de Toussaint le 1^{er} novembre et des fidèles défunts le 2 novembre, nous avons le dimanche de l'Église persécutée le 9 novembre, tout cela dans la perspective du Christ-Roi le 23 novembre et du début de l'Avent le 30 novembre.

Toutes ces commémorations nous rappellent, nous qui sommes l'Église militante ici-bas, que notre témoignage prophétique à Jésus-Christ nous coûte, mais que dans ce combat nous ne sommes pas seuls. La fête de la Réformation nous rappelle que le message évangélique est rarement populaire parmi les élites et les institutions de ce monde, y compris ecclésiales. À la suite de nos Pères dans la foi, nous apprenons que « tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés. » (2 Timothée 3:12). La persécution n'est pas une anomalie dans la vie chrétienne, elle en est l'expression inéluctable, la conséquence de la confrontation nécessaire entre lumière et ténèbres que provoque l'Évangile (Jean 3.19-21), et se vit prophétiquement comme la participation aux souffrances du Christ (Romains 8.17-18, Philippiens 3.10, 1 Pierre 4.13).

Cette persécution varie, dans son intensité et dans ses formes, en fonction des époques et des pays (et il faut aussi reconnaître, avec honte, que l'Église a elle-même souvent participé à la répression des minorités). Si en Occident, les chrétiens subissent rarement de la violence physique (ce qui ne veut pas dire que nous ne subissons pas, à notre échelle, moqueries, incompréhension et rejet pour notre foi), il n'en demeure pas moins que dans 13 pays, les chrétiens sont soumis à une persécution extrême pouvant conduire à la mort. L'ONG Portes Ouvertes, qui est au service de l'Église persécutée depuis 70 ans, a ainsi recensé, en 2024, 4476 meurtres de chrétiens pour leur foi, 7679 églises ciblées par des violences, et 4744 détentions de chrétiens, certains depuis des décennies. Face à ces réalités, nous sommes appelés à une solidarité de cœur, dans la prière et dans l'action : « Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez aussi prisonniers ; de ceux qui sont maltraités, comme étant aussi vous-mêmes dans un corps. » (Hébreux 13.3). « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui. » (1 Cor. 12.26).

Mais dans ce combat pour la justice et la paix, au sein d'un monde soumis à l'influence du Malin (1 Jean 5.19), nous aussi sommes soutenus par l'exemple et la prière de tous les saints, par cette nuée de témoins (Hébreux 12.1) qui nous entoure et qui est entrée dans la gloire avant nous : l'Église triomphante est solidaire du combat de l'Église militante. Par cette réalité vivante qu'est la communion des saints, nous puisons force et réconfort, avec la conviction de l'aube qui s'approche et qui point (Rom. 13.11-12), et du Royaume de Christ qui se construit déjà dans nos cœurs, et dont l'avènement visible s'approche : « Vous aurez des tribulations dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. » (Jean 16.33).

Joël da Costa

Calendrier du mois

<i>Dimanche 2 novembre</i>	<p><i>20^e dimanche du temps de l'Église</i> Ésaïe 45, 22-24 ; II Thessaloniens 1, 11 à 2,2 ; Luc 19, 1-10.</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur proposant Joël da Costa.</p>
<i>Vendredi 7 novembre</i>	Groupe de prière Zoom de 20h à 20h30
<i>Dimanche 9 novembre</i>	<p><i>21^e dimanche du temps de l'Église</i> Daniel 3, 1-30 ; II Thessaloniens 2, 16 à 3, 5 ; Luc 20, 27-38.</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck.</p>
<i>Mercredi 12 novembre</i>	Conseil presbytéral à 20h30 en présentiel et par Zoom.
<i>Vendredi 14 novembre</i>	Groupe de maison de 14h à 15h.
<i>Dimanche 16 novembre</i>	<p><i>22^e dimanche du temps de l'Église</i> Malachie 3, 19-20 ; II Thessaloniens 3, 7-12 ; Luc 21, 5-19.</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur proposant Joël da Costa.</p> <p>Repas CASP à Palaiseau.</p>
<i>Vendredi 21 novembre</i>	Étude biblique œcuménique à 20h30 aux Cèdres
<i>Dimanche 23 novembre</i>	<p><i>23^e dimanche du temps de l'Église, Fête du Christ-Roi</i> II Samuel 5, 1-3 ; Colossiens 1, 12-20 ; Luc 23, 35-43.</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur proposant Joël da Costa.</p> <p>Repas tiré des sacs après le culte, suivi de l'étude biblique en présentiel de 13h30 à 15h</p>
<i>Mardi 25 novembre</i>	Réunion du groupe œcuménique à 20h30 : préparation du culte pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens aux Cèdres.
<i>Vendredi 28 novembre</i>	Préparation du marché de Noël de 10 à 16h avec repas tiré des sacs.
<i>Samedi 29 novembre</i>	Marché de Noël de 10 à 18h ouvert au public.
<i>Dimanche 30 novembre</i>	<p><i>1^{er} dimanche de l'Avent</i> Ésaïe 2, 1-5 ; Romains 13, 11-14 ; Matthieu 24, 37-44.</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur proposant Joël da Costa.</p>

Vie de la paroisse

Réunions par Zoom

Sauf exception annoncée, elles utilisent le même lien que pour la retransmission des cultes : composez le n° 829 2205 7587 ou cliquez sur le bouton « culte en direct » en 1^e page du site.

Dans nos familles

Nous nous associons à la peine de Soana Dion et de sa famille après le décès le 23 octobre de sa sœur Bakoly. Les obsèques ont eu lieu à Sedan le 25 octobre. Après le décès de son frère cet été, que l'amour de Dieu et l'espérance de la résurrection l'accompagne ainsi que toute la famille en ce moment douloureux. Nous portons aussi dans la prière la famille de Nadia et Hanitra au moment où le père de Nadia, Hubert, est très malade.

Œcuménisme en 2025-2026

Un calendrier des activités a été préparé par le groupe œcuménique.

- Première étude biblique : **23 novembre 2025** à 20h30 aux Cèdres par le pasteur Joël Da Costa.
- Deuxième étude biblique : 23 mars 2026 à 20h30 à Saint-Marc par un catholique.
- Troisième étude biblique : 29 mai 2026 à 20h30 à l'église catholique Saint-Esprit/ Saint-Fiacre par le pasteur Simon Kéglo.
- Célébration œcuménique pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens : Vendredi 23 janvier 2026 à 20h30 aux Cèdres.
- Carême : 8 mars 2026 de 14 à 16h à l'espace catholique Saint-Charles : présentation sur l'Apocalypse préparée par le pasteur Joël Da Costa et Gilles Dauvergne.
- Culte de la Résurrection : 10 avril 2026 à l'église catholique Saint-Paul

Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles ou si vous souhaitez participer aux visites paroissiales, contactez notre pasteur proposant (dacosta.joell@gmail.com / 07 87 27 54 92) ou Martine Aggerbeck (martine.aggerbeck@gmail.com / 07 55 62 00 80).

- Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale ou participer comme accompagnateur, merci de contacter le pasteur (voir ci-dessus).
- Le groupe de prière se réunira le 7 novembre en Zoom de 20h à 20h30. Utiliser le lien « culte en direct » sur le site WEB de la paroisse pour se connecter.
- Le groupe de maison par Zoom aura lieu le vendredi 14 novembre de 14h à 15h. Martine finira la présentation du livre de Joël dans l'Ancien Testament.
- L'étude biblique en présentiel aura lieu le dimanche 23 novembre de 13h30 à 15h et portera sur les chapitres 27 et 28 du livre des Actes des Apôtres, ce qui clôturera ce cycle. Repas partagé ouvert à tous après l'apéritif même si on ne reste pas à l'étude biblique.
- L'accueil Saint-Marc 2027 se poursuit de manière hebdomadaire en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la météo.

École biblique et catéchisme (KT)

L'École biblique et le catéchisme ont lieu en période scolaire. L'École biblique est actuellement animée fidèlement par Franck Bakouo. En fonction du nombre d'enfants présents, le Conseil décidera si une personne supplémentaire est nécessaire certains dimanches. Les catéchumènes se retrouvent avec Joël après le culte le dimanche en principe 2 fois par mois pour une heure environ. C'est le petit catéchisme de Luther qui est étudié cette année. Vous avez un enfant en âge du KT (12 à 15 ans) ou de l'école biblique (6 à 11 ans) et vous souhaitez qu'il découvre l'amour de Jésus-Christ à travers la Bible, merci de vous rapprocher du pasteur (dacosta.joell@gmail.com ou 07 87 27 54 92).

Marché de Noël de la paroisse

Le marché de Noël sera ouvert les samedis 29 novembre et 3 décembre dans l'église de 10 à 18h. Merci aux bénévoles qui pourront se relayer (feuille d'inscription sur la table de presse dans l'entrée). Préparation le vendredi 28 novembre de 10h à 16h environ. Tout le monde est bienvenu, avec son repas si vous souhaitez rester à l'heure du déjeuner. Il faudra monter les caisses des objets que nous vendons, les disposer dans la salle paroissiale sous la houlette de Monique. Il y aura aussi la préparation des couronnes de l'Avent que vous pourrez aussi commander sur la feuille également mise à disposition. Le marché sera également ouvert de 12 à 13h le dimanche après le culte.



Repas CASP et activités AESMMA (Association d'Entraide Saint-Marc de Massy Antony)

Le 16 novembre, le repas organisé par le CASP (Centre d'Action Social Protestant) réunira de nouveau une trentaine d'invités qui vivent dans des conditions précaires et parfois dans la rue, au Temple de Palaiseau avec la participation de notre paroisse dans la préparation du repas et son organisation. Comme les autres années, nous sommes sollicités pour apporter des fruits (clémentines et pommes cette année) et des livres et magazines. Le délai est court. Une fiche est mise à l'église pour s'inscrire et vous pouvez déjà apporter livres et magazines.



Photos du repas CASP d'avril 2025

Cadeaux de Noël pour les enfants suivis par le CASP. Plus de 1 000 enfants ont reçu un cadeau pour Noël en 2024 grâce à la générosité des paroisses de l'EPUDF. Vous pouvez aussi apporter un peu de bonheur à un enfant ou adolescent en mettant dans le panier au pied de l'autel le cadeau de votre choix (non emballé) à l'église jusqu'au 23 novembre. **Attention : pas de jouets à pile, de maquillage, de puzzle, de CD ou d'électronique.** La collecte sera apportée au CASP à Paris. Si vous ne pouvez pas acheter ou apporter un cadeau, vous pouvez faire un don à AESMMA en précisant cadeau de Noël et notre association achètera un cadeau de votre part.

Comme vous avez pu le lire dans la FIP d'octobre, la "mise à l'abri" par le 115 pour les migrantes est fermée depuis septembre. La plupart des femmes qui y étaient hébergées sont désormais à la rue la nuit et le repas en journée sera aussi fermé le 31 décembre. Le 115 qui prend les appels des personnes à la rue n'accorde qu'un ou deux jours par semaine dans l'un des 2 centres de la Croix Rouge à Corbeil ou à Étampes. Actuellement les femmes que Palaiseau accueille pour un repas chaud et une mise à l'abri pour la journée sont en **demande de produits d'hygiène que vous pouvez apporter à l'église** qui les transmettra.

Abonnement 2026 à Paroles Protestantes

L'abonnement au journal mensuel de Paroles Protestantes (édition de Paris) pour l'année 2026 peut être versé par l'intermédiaire de la paroisse (abonnement avec tarif préférentiel moins cher de 42 €). Si vous êtes déjà abonné et que vous souhaitez maintenir votre abonnement, merci de remplir le bulletin disponible à l'église et de payer (par virement, chèque à l'ordre d'ACEPU Saint-Marc ou en espèces). Renseignements auprès de Martine Aggerbeck.

Mot de la comptable

L'état des finances « ordinaires » fin octobre est présenté dans le graphique ci-dessous. Le retard par rapport au budget prévisionnel voté en AG continue à se creuser avec 10 000€ de retard.

Merci de flécher vos dons anonymes vers la paroisse en mettant l'argent dans l'enveloppe qui se trouve dans les livres de chants. Si vous mettez votre nom sur l'enveloppe, vous recevrez un reçu fiscal en 2026 permettant de déclarer vos dons si vous êtes imposable. Flécher votre don montre aussi votre attachement à la paroisse.



Rappels : don nominatif par un chèque à l'ordre de ACEPU St-Marc, un virement régulier ou ponctuel (RIB en fin de la FIP ou sur demande) ou par des espèces mises dans une enveloppe avec votre nom (et votre adresse postale si vous n'êtes pas un membre connu de la paroisse).

Dons en espèces anonymes dans la corbeille pendant les cultes affectés à l'association diaconale, AESM-MA pour ses actions (aide à des paroissiens par un don et/ou un prêt, actions avec Agapé pour l'accueil des femmes du 115 ou le repas CASP). AESMMA peut aussi recevoir des dons nominatifs qui donnent lieu à un reçu fiscal.

Les donateurs qui se sont engagés dans le projet Saint-Marc 2027 sont fidèles dans leurs dons fin octobre, un grand merci à eux.

Enfin, le remboursement pour l'escroquerie (29 480 €) dont la paroisse a été victime s'élève déjà à 8 265 €. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce geste de solidarité. **Vous pouvez à tout moment faire un don fléché « don de solidarité » et faire un don ponctuel fléché « Projet Saint-Marc 2027 » ou vous engager pour un don « Projet Saint-Marc 2027 » pour les prochaines années.**

Martine Aggerbeck, comptable

Retour sur l'Assemblée d'Église du 12 octobre

Vous n'avez pas participé à l'Assemblée et vous n'avez pas reçu par mail le document qui a été projeté ce jour-là. Un exemplaire peut vous être donné sur demande. Vous adresser au Conseil presbytéral.

Conseil presbytéral

Le conseil presbytéral a tenu en soirée du mercredi 15 octobre sa six cent neuvième réunion, sur place à l'église et par visioconférence. Tous les conseillers étaient présents. Voici un résumé du déroulé.

1. Accueil, méditation :

Le pasteur proposant lit un passage de l'Écclésiaste « un temps pour ... » (chapitre 3, début et v. 17). Que chacun de nous sache discerner dans quel temps le Seigneur lui propose de se situer pour interagir au mieux avec son entourage.

2. Point financier :

Le conseil valide la recommandation de la réunion d'église du 12 octobre concernant la proposition de contribution de notre paroisse au budget régional en 2026, marquant une augmentation de 2 % (très proche de l'inflation en un an) limitée à la « cible principale ». Le suivi budgétaire du budget ordinaire est présenté sur la FIP. Pour le budget spécial « Massy 2027 », les promesses de dons sont suivies d'effet à peu d'exceptions près.

3. Patrimoine et projet Saint-Marc :

Le responsable du patrimoine, Patrick Genavre, présente un état détaillé des travaux en cours et en projet.

a) Consistoire :

Le conseil du consistoire propriétaire des biens immobiliers qui nous sont affectés a approuvé le projet. Son président signera la demande de permis de construire. Une convention a été mise en place à ce sujet, précisant que le recours à la signature du consistoire sera limité aux cas où elle est obligatoire, et évoque en outre la question du transfert de propriété des biens. Ce dernier point sera à l'ordre du jour de la prochaine AG.

b) Projet Saint-Marc 2027 :

Avec notre architecte, l'équipe-projet espère déposer la demande de permis de construire dans les tout prochains jours.

Le diagnostic amiante-plomb a été reçu. Son coût est de 4 107 €.

La participation de l'EPUDF au financement a été confirmée, à la hauteur de 139 500 € conforme à notre demande.

Il faut encore, pour compléter le financement, obtenir la participation de la Fondation du Protestantisme et de la mairie de Massy. Cette dernière confirme que la demande est recevable mais n'est pas pour autant assurée. Elle pourrait être limitée aux frais de mise en accessibilité. La décision du conseil municipal ne sera prise qu'après les élections de mars 2026.

Dimanche 12 octobre après le culte, une réunion d'Église a permis de présenter aux personnes intéressées et disponibles l'état du projet. L'escroquerie dont nous avons été victimes sur notre compte

LCL a été mentionnée. La présentation a été envoyée à tous les paroissiens. Notre prochaine assemblée générale aura à se prononcer sur l'approbation du projet.

c) Presbytère :

La remise en état de la salle de bains à la suite d'un dégât des eaux a été commandée à un artisan à la suite de la défection de celui qui avait été retenu précédemment. Coût : 695 €.

La chambre 3 est également fortement endommagée en conséquence de la disparition de plusieurs dalles de façade, désordre qui relève de la copropriété. L'assurance avait accepté un premier devis à hauteur de 1 400 € pour la réfection de la chambre par nos soins, mais cette opération n'a de sens qu'après que la façade aura été restaurée, or le syndic peine à obtenir des devis. La situation est bloquée.

d) Sonnerie des cloches :

Depuis plusieurs mois, une des cloches continuait de sonner même après que son actionnement par minuterie ait cessé. L'entreprise qui, contractuellement, entretient notre clocher est intervenue en supplément. Plusieurs erreurs de branchement ont été constatées et réparées. Après recâblage correct, les désordres ont cessé. Coût 450 €.

e) Dispositifs de sécurité :

L'entretien annuel des extincteurs et blocs de secours a été effectué pour un coût total de 326 €.

f) Carte de stationnement :

Nous disposons ces derniers temps d'une (unique) carte de stationnement utilisable en semaine (le stationnement étant gratuit le dimanche). La municipalité a maintenant dématérialisé les cartes de stationnement pour les remplacer par un enregistrement en ligne justifiant le besoin et identifiant le véhicule autorisé. Il reste à étudier comment notre paroisse pourra se rattacher à ce système.

4) Vie paroissiale, période de l'Avent et de Noël :

Le tableau des intervenants au culte est établi jusqu'à l'Épiphanie.

6 jeunes sont inscrits au catéchisme et étudient sous la houlette de notre pasteur proposant le *Petit catéchisme* de Luther. Il est possible que des confirmations, peut-être associées à un baptême, soient organisées à la Pentecôte. L'école biblique (école du dimanche) est proposée tous les dimanches en temps scolaire. 8 enfants sont inscrits. Le conseil presbytéral se réjouit de ce signe de vitalité.

Le marché de Noël sera ouvert dans notre église le samedi 29 novembre et le samedi 13 décembre, ainsi que tous les dimanches jusqu'à Noël après le culte.

La période de l'Avent et de Noël sera bien animée : une fête de Noël des enfants est en préparation pour le dimanche 14 décembre à 17h, et pour Noël nous célébrerons la veillée de Noël le 24 décembre à 19h et le culte du jour de Noël le 25 à 10h30.

5) Vie de l'Église :

Le conseil examine le calendrier des activités œcuméniques et les activités menées par notre association des œuvres, AESMMA, avec le CASP : ces points sont développés dans d'autres rubriques de la présente feuille d'information.

Le pasteur proposant, Paul Amstutz et Franck Bakouo constitueront désormais la délégation de notre paroisse au synode régional, qui cette année aura lieu à Bourg-la-Reine le 8 et le 9 novembre.

La prochaine réunion du conseil presbytéral est fixée au mercredi 12 novembre.

Après une courte prière de clôture, la séance prend fin à 23h10.

Autour de nous

- **Synode de l'Inspection luthérienne de Paris** : 8 et 9 novembre à Bourg-la-Reine.

À noter déjà ...

- **Samedi 13 décembre** : ouverture du Marché de Noël aux visiteurs de 10 à 18h.
- **Dimanche 14 décembre** après-midi : spectacle de Noël avec les enfants.

Nous trouver – nous contacter

Nous joindre

Pasteur proposant : Joël da Costa
☎ 07 87 27 54 92

Adresse électronique :
epudf.saintmarc.massy@gmail.com
<https://www.saintmarcdemassy.org/>
You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

Église Saint-Marc

Angle Place Antoine de St-Exupéry / rue
des Anglais
(en contrebas de l'opéra, devant la
future station de métro)

Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent
(IBAN : FR21 3000 2089 4100 0007 9242 Q66, BIC CRLYFRPP).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.